



Affluence à la salle Fonségur à l'occasion des vœux./Photo DDM, G. M.

## Vœux de la municipalité

Belle animation à la salle polyvalente et salle Fonségur, où les Vivérois ont assisté à la traditionnelle cérémonie des vœux présidée par le maire Alain Veuillet. L'occasion de clore 2022 et d'aborder 2023 dans la convivialité.

Durant l'après-midi, les conseillers municipaux avaient préparé la salle : micro, projecteur, écran et des surprises. Au cours de son allocution, le premier magistrat a rappelé les réalisations de 2022 avant d'aborder les projets pour 2023 : « Le conseil municipal et les employés municipaux continueront à œuvrer pour notre commune, pour vous tous. Nous redoublerons d'effort pour animer notre vie ensemble. Cela ne pourra pas se faire sans une évolution des relations entre la municipalité et les acteurs locaux avec plus de responsabilisation dans les coûts de fonctionnements des salles, la gestion des fluides par exemple. Plus que jamais nous soutiendrons notre jeunesse pour les aider dans leur apprentis-

sage avec encore plus d'engagements et le développement de services nouveaux. Nous venons par exemple de proposer le soutien scolaire via internet, gratuitement pour les familles. Nous continuerons à investir pour Viviers. Mettre notre village en conformité avec sa responsabilité environnementale, entretenir notre patrimoine pour conserver nos valeurs, développer notre attractivité de vie. Nous finirons un chantier d'importance, la rénovation de tout notre réseau d'assainissement collectif (2,5 millions d'euros, dont 80 % de subventions). 2023 verra la fin des travaux de l'école avec agrandissement du dortoir.

Puis nous allons lancer une nouvelle tradition. Chaque année, vous choisirez un bâtiment public à rénover. En liaison avec l'association France Patrimoine, une cagnotte sera constituée pour aider à la réalisation du projet. Tous ces projets sans augmenter les taux d'impôts locaux tant que je serai maire. »